

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [4]

Artikel: Nouvelles de l'ASF

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

préoccupations de l'AMCF, ainsi que la coordination du travail des sections au plan fédéral. Madame Miriam Mayenfisch étant arrivée au terme de son mandat, c'est sa vice-présidente, Madame Marcelle Henninger que l'assemblée a élue à l'unanimité. La nouvelle présidente sera secondée par Madame Elisabeth Deshusses, nouvelle. Madame Mayenfisch ne se retire pas totalement de l'AMCF, puisqu'elle continuera d'assumer la rédaction de la Mère Veille, journal de l'association. C'est elle aussi qui entretiendra les liens avec les associations féminines.

« Nous avons ouvert le chemin. C'est aux nouvelles qu'il appartient maintenant de consolider notre réputation et de s'ouvrir sur la vie de notre cité ». Tel est le vœu exprimé par Madame Mayenfisch en guise de conclusion. ● (ed)

Assemblée générale de l'AGDF

Le 28 février l'Association Genevoise pour les Droits de la Femme tenait son assemblée générale sous la présidence de M. J. Mercier. Les séances d'information, comment s'intégrer à la vie politique (cette année le sujet traité était « L'économie ») ont rencontré un vif succès (60 à 80 participantes). Succès aussi des consultations juridiques tous les mercredis. Quatre avocates les assurent à tour de rôle avec beaucoup d'intérêt. Les clientes ne doivent pas nécessairement donner leur nom, et les avocates n'écrivent pas de lettres. Le conseil reste oral, il porte sur l'union libre, le divorce, le contrat de travail, etc.

Le comité de l'AGDF a décidé de soutenir le manifeste de l'OFRA contre le viol. Les cotisations ont passé de Fr. 20.— à Fr. 25.— par année. L'assemblée générale a été suivie par une causerie-discussion sur l'intégration des femmes dans la protection civile. ● (jbw)

Femmes - Rencontres - Travail (VS)

Nombreuses furent les participantes à l'assemblée générale de l'association valaisanne Femmes - Rencontres - Travail, tenue à Sion, ce 22 février.

Au terme de trois années d'activité, sa présidente, Gabrielle Nanchen a fait le point. Femmes - Rencontres - Travail a mis sur pied divers services à l'intention des Valaisannes et l'association a atteint son rythme de croisière, après une période de recherche.

La permanence est ouverte le mardi après-midi à la rue de la Porte-Neuve à Sion (1er étage, tél. 22 10 18); Isabelle Dirren, psychologue y reçoit pour des entretiens individuels. C'est elle qui anime également le stage d'orientation personnelle et professionnelle.

Cette année, ce stage a eu lieu du 8 novembre au 3 décembre. Sept femmes dont l'âge se situait de 31 à 42 ans et qui, pour la plupart venaient de milieux villageois, ont suivi ces semaines de recyclage. Pour le moment — les temps sont difficiles et particulièrement pour celles qui cherchent à reprendre une activité professionnelle après une longue interruption — aucune n'a encore trouvé un emploi. Mais il faut préciser que plusieurs participantes avaient cherché plutôt une occasion de rencontre et de contacts.

Le Groupe des mères-gardiennes dont les responsables sont Léontine Steens à Varen (tél. 63 20 67) et Alice Dayer à La Muraz sur Sion (tél. 22 70 88), a placé 30 enfants. Mais de nombreuses demandes n'ont pas pu être satisfaites. Il manque des mamans de jour,

disposées à accueillir chez elles des enfants à la journée ou pour quelques heures.

Le Groupe Rencontres a organisé trois soirées sur des thèmes donnés. La première a permis aux associations valaisannes de se présenter. La seconde, à laquelle participait Martine Grandjean, rédactrice du journal Femmes Suisses, a débattu de la question de la femme et de l'argent. La troisième a eu lieu à Saint-Maurice à la demande de Basse-valaisannes intéressées à mieux connaître Femmes - Rencontres - Travail et bien décidées à fonder un groupe dans le Chablais. Chaque premier jeudi du mois, dès 17 h., des rencontres informelles ont lieu au local de la rue de la Porte-Neuve à Sion, auxquelles toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Le Groupe Documentation a effectué vingt enquêtes auprès d'entreprises, de commerces, de banques, d'administrations pour évaluer

les possibilités de travail à temps partiel ou à plein temps. Au vu de la conjoncture les espoirs sont permis, mais les circonstances ne sont guère favorables.

L'activité de l'association s'est structurée et les animatrices ont suivi des stages de formation. Isabelle Dirren, bénéficiaire d'une bourse, s'est rendue aux Etats-Unis pour voir comment y travaillent les associations féminines. Les responsables des mères-gardiennes ont suivi un séminaire organisé par pro Juventute. L'association a établi des contacts hors canton en participant aux réunions des Centres de liaison romands, à celles des Associations pour la réinsertion professionnelle des femmes et avec la Fédération pour l'éducation des Adultes. Sur le plan valaisan, grâce à l'entrée d'Elisabeth Marti au comité, des relations vont se nouer avec le Haut-Valais et la fondation d'un groupe à Saint-Maurice va permettre de décentraliser les activités. ● (fbr)

Agenda

Centre de liaison (GE)

Le 26 avril 1983, le centre de liaison tiendra son assemblée des déléguées aux Halles de l'Iles à 18 h.

Après la partie statutaire, les déléguées et les membres entendront un exposé de Mme Marie-Josèphe Lachat, responsable de l'office de la condition féminine du canton du Jura, qui nous parlera de ses expériences à la tête de cet office.

L'exposé sera suivi d'une discussion, puis Mme Jacqueline Berenstein-Wavre fera le point de la situation à Genève. La discussion sera ensuite ouverte entre les participantes. Toutes, membres ou non de nos associations sont cordialement invitées à cette seconde partie. Nous vous attendons nombreuses.

Association Joséphine-Butler (GE)

L'Association Joséphine-Butler tiendra son assemblée générale le mercredi 27 avril à Genève, Centre paroissial de Malagnou, chemin Rieu 3, dès 9 h. 50. Une séance publique aura lieu dès 14 h. 15 avec Mme Agnès Laury, de Paris, sur le thème « Prostitution: esclavage méconnu ».

Nouvelles de l'ASF

L'assemblée des déléguées aura lieu à Lugano les 22 et 23 avril. Le vendredi après-midi sera consacré à la question des mass media:

- conférence en français et en allemand de Mme Lys Wiedmer-Zingg, rédactrice de « Mir Fraue », sous le titre: Presse féminine: il nous la faut;
- puis discussions en groupes; le groupe français sera présidé par Mme Anna Kaufmann, rédactrice à l'ATS. Le samedi matin, assemblée générale statutaire avec entre autres l'élection d'une nouvelle présidente (candidate: Mme Lisa Bener-Wittwer, avocate à Coire) en remplacement de Mme Vogelbacher-Stampa.

L'ASF a pris position sur les deux questions suivantes:

Lyceum-club (VD)

rue de Bourg 15, Lausanne

22 avril, 17 h.: Simone Cuendet, écrivain: « Les femmes dans les fables de La Fontaine ».

29 avril, 17 h.: récital de Gérard Lutz: œuvres de J. S. Bach et G. Fauré.

6 mai, 17 h.: Madeleine Eberhard: « Comment les enfants deviennent poètes ».

Lycéum-Club (NE)

Au Lycéum-Club, Fausses-Brayes 1, Neuchâtel: lundi 25 avril, à 20 h. 30, musique avec Etienne Pilly, baryton, et Esther Loosli, piano.

ADF - Vaud

L'assemblée générale aura lieu à Vallorbe le 30 avril, à la salle de paroisse. Assemblée statutaire puis présentation, par Carvi Stucki, des résultats d'une étude faite par un groupe de membres de l'ADF sur la formation des filles dans le canton. (cf. article sur cette enquête dans ce numéro).

Lyceum de Suisse

72e assemblée générale, à Saint-Gall, les 14 et 15 avril. Séance plénière à 14 h. 15 à l'Ecole des hautes études économiques et sociales. Soirée à Gais (Appenzell); le vendredi 15: excursion à la Chartreuse d'Ittingen (Thurgovie).

— elle a soutenu le principe d'une loi sur la prévention des maladies, contenant notamment diverses propositions pour réduire la consommation de tabac et d'alcool, développer l'information statistique sur le coût-rendement des mesures préventives, introduire un enseignement d'hygiène obligatoire;

— la majorité des associations membres de l'ASF s'est prononcée pour un début unifié de l'année scolaire en automne; ont exprimé des réticences les associations qui craignent un conflit de compétence entre la Confédération et les cantons de Berne et de Zurich.

L'ASF a déterminé avec l'institut d'organisation industrielle de l'école polytechnique de Zurich les objectifs d'une enquête très complète sur le travail à temps partiel en Suisse: étendue de la demande, possibilités pratiques dans certaines branches de l'économie, et à certains niveaux de responsabilités, etc. L'ASF cherche encore les appuis financiers nécessaires pour réaliser cette enquête. ● (pbs)